



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Contre la fermeture de LME à Trith-Saint-Léger

Question écrite n° 1371

Texte de la question

M. Sébastien Chenu alerte M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur la fermeture de LME en raison de la hausse du prix de l'électricité. LME de Trith-Saint-Léger, fleuron industriel, fermera ses portes le 31 octobre 2022 et pour une durée de trois mois, en raison de la hausse du prix de l'électricité. Et voici les affres d'une politique énergétique confuse et inefficace. Les députés, les associations, les citoyens ont pourtant manifesté plus d'une fois leurs inquiétudes d'une transition énergétique trop rapide, d'un abandon de la force civile nucléaire et par conséquent de l'indépendance énergétique du pays. La France, qui a toujours pu s'enorgueillir d'une expertise énergie et d'une autonomie en production énergétique, doit désormais économiser les miettes de sa production, car elle doit aujourd'hui assumer une mauvaise gestion. On en paie le prix. Ce sont des entreprises qui ont fait leurs preuves, des acteurs-charpente de l'économie française, des travailleurs et travailleuses et leurs familles qui subiront les coûts réels. À la pénurie d'énergies, les grandes entreprises répondent déjà parfois par du chômage partiel, quand des PME seront contraintes à mettre la clef sous la porte. L'effet domino depuis la fermeture de la centrale de Fessenheim, il faut le concéder, fruit d'une autre présidence, n'a jamais été rectifié par le Gouvernement sur cinq ans. Et malgré de nombreux avertissements, rien n'a été fait. Aujourd'hui, patrons et salariés sont affligés ; les administrations des compagnies nationales d'énergie doivent terminer les chantiers de démontage de centrales et de réparation des réacteurs engagés depuis des années, tout en étant hâtés de vite relancer l'énergie nucléaire depuis février 2022 ; et, enfin, l'expertise d'Engie à l'étranger va perdre en crédibilité. Comment les nations étrangères seraient-elles intéressées de s'engager avec la France en matière d'énergie et la choisir comme premier prestataire, si la France peine à stabiliser son propre marché intérieur ? Et on n'est pas encore en hiver. En somme, de l'entreprise locale aux marchés globaux, il est grand temps d'admettre les mauvais choix de ces dernières années et enfin comprendre que la transition écologique doit se faire avec une autonomie énergétique inébranlable. Et cela passe par la protection des salariés. On doit protéger tous les emplois immédiatement. On ne peut pas reconquérir l'indépendance énergétique du pays quand les salariés de France seront sans emploi. Au nom des travailleurs sous le joug des aléas énergétiques, M. le député invite M. le ministre à s'entretenir avec lui sur les mesures adéquates et l'appelle à intervenir urgemment afin d'empêcher la fermeture des entreprises, en commençant avec LME de Trith-Saint-Léger. Il lui demande ses intentions à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Chenu](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1371

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 septembre 2022](#), page 4072

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)